

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

Vol. VIII.

MONTRÉAL, MARS 1890.

N° 11.

## SOMMAIRE.

AVIS.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Nominations diverses — Erection et délimitation de municipalités scolaires—Association des Instituteurs catholiques de Montréal, Constitution et Règlements. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : 97e Conférence de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'Ecole Normale Laval—Des penchants et des habitudes—Penchant des enfants à l'imitation—Exercices de mémoire et de récitation — Dictées élémentaires — Phrases d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger, Corrections—Étymologies—Exercices de calcul. — TRIBUNE LIBRE: Revue scolaire—Revue scientifique. — LECTURE POUR TOUS : Ne courez pas trop le monde—Sur l'application—L'estime d'autrui et l'estime de sa conscience—Sur l'amour-propre—Gymnastique—Réforme de l'orthographe française.—BIBLIOGRAPHIE: Publications reçues. — CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

## AVIS

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE  
MONTRÉAL.

**Avis est donné par les présentes  
que les séances de ce Bureau auront  
lieu dorénavant le deuxième mardi  
des mois de mars, juillet et novembre  
de chaque année.**

A.-D. LACROIX,  
*Secrétaire.*

Montréal, janvier 1890.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du dix de février (1890), de nommer M.

Joseph Authier, commissaire d'école pour la municipalité de Saint-Césaire, dans les comté de Rouville, en remplacement de M. Abraham Barrière, qui a quitté la municipalité.

### *Avis de demande d'érection de municipalité scolaire.*

Eriger tout le canton de Patton, dans le comté de l'Islet, en municipalité scolaire, sous le nom de Sainte-Apolline.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

Québec, 10 février 1890.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

### *Avis de demande de délimitation de municipalité.*

Détacher de la municipalité scolaire de Chester-Nord, comté d'Arthabaska, les lots portant les numéros 95A, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 127, 129, 130 et 130A du cadastre de la paroisse de Saint-Norbert et les annexer à celle de Saint-Norbert, même comté.

L'avis donné aux fins de l'annexion ci-dessus dans la *Gazette Officielle* des 1er et 8 février dernier, devant être considéré comme nul.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

### *Avis de demande d'érection de municipalité scolaire.*

NOTRE-DAME DU ROSAIRE.

Détacher de la municipalité de Saint-Paul de Montminy, dans le comté de Montmagny, cette partie du canton d'Armagh, depuis le lot No 1 jusqu'au lot No 26, rang double du dit canton, et l'annexer à Notre-Dame du Rosaire, qui formera une municipalité scolaire en y comprenant tout le territoire suivant :

Borné au nord par la quatrième concession de la seigneurie de Montmagny, au sud par le trait carré séparant le canton de Montminy de celui d'Ashburton, à l'est par la route du Cap-